

de la Chalaronne, et des sources à l'embouchure. D'autres bois, expansion de cette futaie immense, rayonnaient autour de Chaleins. Sur le territoire ambare, des celaircies recevaient, au bord des cours d'eau, les cabanes éparpillées de peu nombreux villages, entourés de cultures enfouies sous les arbres, et en grande partie potagères; tel se montrait avant 1789 le bocage de la Vendée et du Perche, tel, vers 1830, le Boicbau du Berry (1). Mais, sur le sol de la marche, vis-à-vis de Chalamont, régnait la forêt, la forêt inextricable, ténébreuse, çà et là découpée par des lagunes irrégulières, aux bords couronnés de roseaux, aux surfaces vêtues de nénuphars blancs et jaunes, et peuplées d'échassiers et de palmipèdes.

Revenons maintenant à Chalamont. Rien de bizarre comme les noms de lieu similaires Ghaumont et Chalamont. Les latinisants ont rendu *chau* du premier tantôt par *calidus*, tantôt par *calvus*. « Chaud mont » est une niaiserie; « dénudé mont », moins déraisonnable, peut s'étayer de la transcription méridionale *Calvimont*. Quoi qu'il en soit, *calidus* ni *calvus* n'ont rien à voir ici. Mon regrettable compatriote, M. de Pétigny, de l'Académie des inscriptions, soupçonna le premier l'identité de Ghaumont et du topique gaulois latinisé *Caletedunum*, *Caledunum*, *Calidunum*, *Calalonum*, l'un des plus communs de la géographie gallo-romaine (2). Dans ces mots construits, le *calidus* « chaud » des latinisants tient la place de *caled*, *calet*, *calid* « boisé, et *mons* de *dunum*, son analogue. *Caletedunum* « boisée montagne » s'appliquait à des chaînes de collines, à des plateaux couverts de bois; de tout point identique au *Celyddon*, la *Calédonie* grampienne dont je parlais récemment, au *Calen* ou CaWn-hoven, la *Calydona* silva de l'arrondissement de Thionville (3) aux *Chèdon* des Turones, au *Calydon* des Grecs, etc.

(1) « La terra dou Boychaut. » V. dans M. Raynal, *IIM. du Berry*, I, xjv, une description de cette contrée, l'une des plus pittoresques de la France.

(2) *Rev. numism.*, année 1853, p. 154.

(3) *Caknhoven* est donné par Teissier, p. 431 de ses *Reçherch. sur l'è-*